

Des valeurs partagées, des intérêts communs

Pour assurer la pleine
participation des Québécois
des communautés culturelles
au développement du Québec

L a C a p i t a l e n a t i o n a l e
e t s a r é g i o n


BRILLER
PARMI LES MEILLEURS

PLAN D'ACTION
MAI 2004



Québec 

Des valeurs partagées, des intérêts communs

POUR ASSURER LA PLEINE PARTICIPATION DES QUÉBÉCOIS DES
COMMUNAUTÉS CULTURELLES AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

LA CAPITALE NATIONALE ET SA RÉGION
MAI 2004

Pour plus d'information, communiquez avec :

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)
Direction des affaires publiques et des communications
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : (514) 873-8624, poste 20205
Site Internet : www.mrci.gouv.qc.ca

Avis

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin. Dans certains cas, toutefois, lorsque la situation décrite touche plus particulièrement les femmes ou lorsque le sujet peut prêter à interprétation, la double formulation féminine et masculine est adoptée.

En outre, lorsque le sujet traité concerne autant les immigrants que les Québécois des communautés culturelles, la formulation synthèse « Québécois des communautés culturelles » est retenue. Lorsque le sujet touche l'un ou l'autre groupe, mais de façon différente, l'expression complète « immigrants et Québécois des communautés culturelles » est alors utilisée.

Dépôt légal – 2004
ISBN 2-550-42696-7

© Gouvernement du Québec – 2004
Tous droits réservés pour tous pays.

MOT DE LA MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION

Au cours des dernières années, les personnes immigrantes ont représenté plus de 60 % de la croissance de la population active, contribuant ainsi à atténuer les effets liés au vieillissement. Aussi, en raison de la demande accrue de main-d'œuvre et de la pénurie prévisible de compétences, cette contribution est appelée à s'accroître. Le Québec reconnaît donc plus que jamais l'apport stratégique de l'immigration à son développement social, économique et culturel.

Deuxième pôle économique du Québec, la Capitale nationale et sa région possèdent tous les atouts pour accueillir davantage d'immigrants. En effet, l'engagement des autorités envers l'immigration, le soutien apporté par ses groupes communautaires dans l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants, le dynamisme de son économie et la réputation de ses établissements d'enseignement réunissent les conditions propices pour maximiser la contribution de l'immigration et renforcer la position de la région de la Capitale-Nationale comme deuxième pôle d'attraction des immigrants.

Voilà pourquoi je vous présente avec fierté ce plan d'action, qui est le fruit de rencontres, de consultations et d'échanges avec nos partenaires communautaires et institutionnels, des représentants des communautés culturelles, des employeurs et divers intervenants socioéconomiques. La région de la Capitale-Nationale vit en matière d'immigration des réalités différentes à maints égards et a sa propre façon d'en gérer la dynamique. Le plan d'action s'inscrit donc dans le prolongement du plan-cadre *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, dont il reprend les grands objectifs et le choix stratégique de présenter des mesures concrètes et efficaces axées sur les résultats.

La mise en œuvre collective du Plan d'action de la Capitale nationale et de sa région permettra d'assurer un meilleur soutien aux nouveaux arrivants et aux Québécoises et Québécois des communautés culturelles, de définir une offre d'immigration correspondant aux besoins de la région, de consolider notre identité dans le respect de la diversité qui nous caractérise, d'offrir un plus large éventail d'outils d'apprentissage du français, de soutenir davantage l'insertion en emploi et de lutter plus efficacement contre la discrimination.

Les enjeux économiques, démographiques, culturels et sociaux interpellent l'ensemble de la société québécoise. L'accueil et l'intégration réussie des nouveaux arrivants et des Québécoises et Québécois des communautés culturelles sont des responsabilités que nous devons tous partager.

Je tiens à remercier chaleureusement les employés du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration qui ont travaillé si fort à la conception de ce plan d'action au cours des derniers mois et qui seront au cœur de sa mise en œuvre.

Je compte sur la collaboration et le leadership de tous les partenaires de la Capitale nationale et de sa région qui participeront à la réalisation de ce plan et je tiens à les assurer de mon engagement inconditionnel.

A handwritten signature in black ink, reading "Michelle Courchesne". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial "M".

Michelle Courchesne

Québec, mai 2004

La région de la Capitale-Nationale a amorcé, depuis plusieurs années, la restructuration de son économie. De nouveaux secteurs de l'économie du savoir ont émergé, apportant un dynamisme, des investissements et des perspectives d'emploi prometteuses.

La fonction publique demeure un secteur d'emploi majeur, avec 11 % de la main-d'œuvre, comparativement à 6 % dans l'ensemble du Québec. En outre, le rôle de la région de la Capitale-Nationale s'affirme de plus en plus, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du commerce, des finances et des services professionnels. Plus d'emplois sont en effet liés à ces secteurs qu'à l'ensemble de l'Administration publique. Le secteur manufacturier, moins important que dans l'ensemble du Québec (10 % des emplois par rapport à 20 %), est encore très traditionnel malgré l'émergence d'entreprises innovantes et exportatrices qui tirent profit de la recherche, particulièrement bien établie dans la région.

La performance de l'économie de la région de la Capitale-Nationale est impressionnante. La croissance est constante et supérieure à la moyenne québécoise et canadienne. Les investissements connaissent une forte hausse depuis 1998 et pas moins de 51 500 postes ont été créés entre 1997 et 2002. De plus, le taux de chômage est faible par rapport à l'ensemble du Québec (6,5 % en 2002) et la tendance est à la baisse pour cette période.

Par ailleurs, l'évolution démographique est un sujet de préoccupation, le vieillissement de la population réduisant la possibilité de doter les dizaines de milliers de postes disponibles d'ici 2006, soit pour remplacer les futurs retraités, soit pour répondre à de nouveaux besoins. Aussi, la région bénéficie peu de l'apport de l'immigration. Les personnes immigrantes ne comptent en effet que pour 3 % de la population, malgré une augmentation du nombre de nouveaux arrivants depuis quelques années. La région offre pourtant de multiples avantages : marché du travail favorable, qualité de vie enviable à tout point de vue, établissements d'enseignement réputés, services d'accueil et d'aide à l'intégration nombreux et variés.

Les conditions sont cependant réunies pour infléchir le cours des choses. Tout d'abord, les autorités politiques de la Ville de Québec et du gouvernement sont fermement engagées dans cette voie et ont l'appui des leaders d'opinion. Tant l'administration municipale que les responsables gouvernementaux de la région croient nécessaires d'accueillir un plus grand nombre d'immigrants afin de non seulement satisfaire les besoins des entreprises, mais aussi de bénéficier des retombées de la diversité des origines et des cultures. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par la majorité des acteurs socioéconomiques.

La région peut aussi compter, pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, sur de nombreux organismes communautaires – eux-mêmes soutenus par un important réseau de bénévoles – ainsi que sur Emploi-Québec et ses partenaires, les établissements actifs en francisation et les organisations à vocation économique.

De même, des comités du milieu ont démontré une bonne capacité de mobilisation pour résoudre les problèmes auxquels se heurtent de nouveaux concitoyens.

Les principaux obstacles à l'établissement d'un plus grand nombre d'immigrants dans la région de la Capitale-Nationale sont déjà bien cernés. D'une part, ses atouts ne sont pas assez connus des personnes qui ont choisi le Québec pour s'y établir. D'autre part, la population et les employeurs sous-estiment les avantages qu'ils peuvent tirer de l'apport de personnes immigrantes généralement jeunes, bien formées, porteuses d'expériences et de visions différentes, souvent polyglottes, et toujours animées par le désir de réussir. Un autre obstacle relevé par plusieurs est le manque de concertation dans les actions des intervenants. L'entente entre le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et la Ville de Québec, doit, lors de son renouvellement, devenir un véritable levier permettant de concrétiser cette indispensable concertation. Il est aussi évident que les associations et les personnes issues des communautés culturelles ne sont pas suffisamment associées aux efforts consentis en vue d'accroître l'apport de l'immigration au développement social, économique et culturel de la région.

Le plan d'action de la Capitale nationale et de sa région prend acte de ces obstacles et compte sur les acquis pour maximiser le plein potentiel de la région en matière d'immigration.

Nombre de partenaires sont déjà à l'œuvre ou prêts à agir; plusieurs mesures peuvent être associées à chaque axe du Plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs* et concourir à l'obtention de résultats concrets. Ces actions, dans plusieurs cas, permettent d'explorer de nouvelles approches et d'en mesurer l'efficacité, de présenter les rôles des uns et des autres, de conclure des alliances et de développer des réseaux d'échange d'information. Dans chaque axe d'intervention, une mesure vise à consolider ces acquis, permettant ainsi de pousser plus loin l'action, avec une audace et une précision accrues.

Ce plan d'action, enfin, est flexible et se veut une invitation à de nouvelles contributions et de nouvelles initiatives.

Une immigration correspondant aux besoins de la région de la Capitale-Nationale et respectueuse des valeurs du Québec

La région de la Capitale-Nationale est peu connue des futurs immigrants et des nouveaux arrivants. Or, c’est une destination d’établissement de grande qualité qui a beaucoup à offrir. Il s’agit donc de la mettre en valeur auprès des personnes les plus susceptibles de s’y intéresser et qui ont un profil adapté à ses particularités. La région compte de nombreux ambassadeurs – dirigeants politiques, gens d’affaires, représentants d’institutions – en mesure d’en faire la promotion et de faire connaître l’intérêt de la société à l’égard de l’immigration. Elle accueille également un grand nombre de touristes, de congressistes, de membres de délégations, d’étudiants et de travailleurs étrangers, éventuellement réceptifs à l’idée de s’y établir.

Il faut admettre que beaucoup reste à faire pour préciser le message et le transmettre efficacement, déterminer les cibles et adapter les outils. Sans ce cadre commun, les contributions des uns et des autres risquent d’être dispersées et de ne pas porter tous les fruits attendus.

Résultat attendu : Faire connaître aux futurs immigrants et aux nouveaux arrivants la région de la Capitale-Nationale comme lieu d’établissement.

Mesures		Responsables	Partenaires
Mesure de consolidation Élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique et distinctive de promotion et de recrutement de nouveaux immigrants pour la région de la Capitale-Nationale.		MRCI et Ville de Québec	Bureau et Commission de la Capitale-Nationale, chambres de commerce, délégations du Québec à l’étranger, organismes des communautés culturelles, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches et Université Laval
1.1	Adapter les outils de promotion économique et touristique à la clientèle immigrante en tenant compte des aspects auxquelles cette clientèle est sensible et faire en sorte que ces outils répondent à leurs besoins en matière d’information. Introduire un message d’intérêt à l’égard de la main-d’œuvre et des gens d’affaires immigrants dans les outils promotionnels utilisés par les acteurs économiques et les institutions.	MRCI et Ville de Québec	Bureau et Commission de la Capitale-Nationale, chambres de commerce, collèges, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches et Université Laval

	Mesures	Responsables	Partenaires
1.2	<p>Organiser des missions auprès d'immigrants sélectionnés encore à l'étranger, en visant en priorité les profils professionnels et techniques répondant aux besoins des entreprises et en y associant, dans la mesure du possible, des employeurs ou des associations d'employeurs ainsi que des organismes des communautés culturelles.</p> <p>Ajouter aux missions institutionnelles ou de promotion économique à l'étranger, lorsque nécessaire, un volet portant sur l'attraction des immigrants.</p>	MRCI, Ville de Québec, chambres de commerce, établissements d'enseignement et organismes de développement économique	Commission de la Capitale-Nationale, délégations du Québec à l'étranger, Emploi-Québec, employeurs et organismes issus des communautés culturelles
1.3	Réaliser des activités de promotion auprès d'immigrants sélectionnés, dans le cadre d'événements à l'étranger.	MRCI et Chambre de commerce de Québec	Emploi-Québec et employeurs
1.4	Offrir un service d'information personnalisé aux immigrants encore à l'étranger qui envisagent de s'établir dans la région de la Capitale-Nationale (situation du logement, services d'accueil, marché du travail).	MRCI et Ville de Québec	CMQ, Emploi-Québec, et organismes issus des communautés culturelles
1.5	Établir avec des partenaires de la métropole un mécanisme de référence et de suivi des nouveaux arrivants intéressés à s'établir dans la région de la Capitale-Nationale.	MRCI et Ville de Québec	Organismes communautaires de Montréal et services d'immigration
1.6	Mettre à la disposition des congressistes, membres de délégations et visiteurs, un guichet électronique faisant la promotion de la région comme milieu de vie et les renseignant sur les possibilités d'établissement temporaire ou permanent.	MRCI et Ville de Québec	Collèges, entreprises, Office du tourisme et des congrès de Québec et Université Laval
1.7	Faire la promotion de l'établissement permanent auprès des travailleurs temporaires étrangers et leur offrir, ainsi qu'à leur famille, un accompagnement personnalisé au moment de leur établissement.	MRCI	Employeurs

L'accueil et l'insertion durable en emploi

La diversification économique que connaît la société québécoise pose de nouveaux défis aux entreprises de la région de la Capitale-Nationale en termes de recrutement de main-d'œuvre et de gestion d'une croissance accélérée.

Si la plupart des entreprises de l'économie du savoir ont déjà recours à la main-d'œuvre étrangère pour combler certains de leurs besoins, d'autres secteurs d'activité hésitent à recourir à cette main-d'œuvre, le recrutement et l'intégration de ces personnes leur paraissant trop complexes. Ce constat s'applique également au secteur public et aux réseaux de la santé et de l'éducation qui présentent globalement des perspectives d'emploi favorables pour les prochaines années.

Les immigrants aptes à s'intégrer au marché du travail ont quant à eux de la difficulté à faire valoir leurs compétences auprès des employeurs potentiels.

Enfin, les deux parties ne s'entendent pas toujours lorsqu'il est question de la formation des immigrants et des expériences acquises à l'étranger ou des attentes des employeurs.

Résultat attendu : Accroître la contribution de la main-d'œuvre immigrante au développement des entreprises de la région de la Capitale-Nationale en facilitant à ces dernières l'accès au bassin des immigrants qualifiés.

Mesures		Responsables	Partenaires
Mesure de consolidation Favoriser la mise en place, à moyen terme, d'un service de recrutement destiné aux employeurs de la région pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, par le recours à l'immigration, en collaboration avec les services d'immigration au Québec et à l'étranger et Emploi-Québec.		Emploi-Québec et MRCI	Table de concertation des intervenants économiques
2.1	Inscrire l'immigration parmi les thèmes d'intérêt majeur du Conseil régional des partenaires du marché du travail. Joindre par cette instance les syndicats et les représentants du patronat.	Emploi-Québec et MRCI	Le Conseil régional des partenaires du marché du travail
2.2	Établir des partenariats à la Table de concertation des intervenants économiques afin de créer et de réaliser des projets liés aux besoins des entreprises, tant pour le recrutement de main-d'œuvre étrangère que pour l'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail.	Emploi-Québec et MRCI	Organismes d'employabilité et Table de concertation des intervenants économiques
2.3	Mettre sur pied des programmes de stages favorisant l'acquisition d'une première expérience de travail pour les personnes immigrantes établies dans la région de la Capitale-Nationale et les personnes nées à l'étranger. L'objectif pour 2004-2005 est de 100 stages.	MRCI et Ville de Québec	Emploi-Québec, chambres de commerce, Fonds jeunesse Québec et organismes d'employabilité

	Mesures	Responsables	Partenaires
2.4	Développer et mettre en place le jumelage professionnel, incluant des stages d'observation en entreprise. L'objectif pour 2004-2005 est de 50 jumelages.	Chambre de commerce régionale des entrepreneurs et Emploi-Québec	MRCI, organismes d'insertion en emploi et organismes issus des communautés culturelles
2.5	Mettre sur pied de nouveaux programmes de formation de courte durée pour les personnes immigrantes qui tiennent compte des pénuries de main-d'œuvre de la région.	Établissements d'enseignement supérieur	Emploi-Québec et MRCI
2.6	Réaliser le projet <i>Accès rapide à l'Ordre des ingénieurs du Québec</i> pour une vingtaine d'ingénieurs immigrants de la région. Offrir le service de mentorat de professeurs de l'Université Laval spécialisés en génie civil, mécanique, électrique ou électronique, en vue de l'admission à l'Ordre des ingénieurs du Québec et organiser un stage d'immersion professionnelle.	Emploi-Québec et MRCI	CAMO-PI, Centre R.I.R.E. 2000, ordres professionnels intéressés et Université Laval
2.7	Revoir les services offerts aux nouveaux arrivants en matière d'aide à l'intégration, en instaurant une étape « bilan et orientation initiale » afin de mieux cerner leurs objectifs professionnels, à court et moyen terme, et afin de leur offrir un accompagnement individualisé pour la préparation à l'emploi et leurs démarches de recherche d'emploi.	MRCI et Emploi-Québec	MRCI, organismes d'insertion en emploi et organismes issus des communautés culturelles
2.8	Inciter les membres des communautés culturelles établis à Montréal, faisant l'objet d'offres d'embauche dans la fonction publique québécoise, à s'établir dans la région de la Capitale-Nationale (promotion de la ville et de la région, aide à l'installation et à l'intégration au travail et soutien aux gestionnaires).	MRCI et Secrétariat du Conseil du trésor	Bureau de la Capitale-Nationale, chambres de commerce, Conseil régional de concertation et de développement de Québec, Emploi-Québec, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, Secrétariat du Conseil du trésor et Ville de Québec
2.9	Organiser des journées de réseautage entre les gestionnaires de la fonction publique québécoise responsables de secteurs particulièrement en recherche de main-d'œuvre spécialisée et les membres des communautés culturelles inscrits sur une liste de déclaration d'aptitudes du Conseil du trésor.	MRCI et Secrétariat du Conseil du trésor	Ministères et organismes publics
2.10	Réaliser des activités d'intégration de gens d'affaires immigrants, notamment le réseautage avec les gens d'affaires de la région et le mentorat par des gestionnaires chevronnés.	Chambres de commerce et Fondation de l'entrepreneurship	Centre local de développement, établissements d'enseignement et MRCI
2.11	Appuyer l'établissement d'un satellite de l'Office des migrations internationales à Québec afin de favoriser l'attraction et l'intégration des immigrants de la France (principale communauté immigrante dans la région de la Capitale-Nationale) et de soutenir la recherche de main-d'œuvre des entreprises par le réseau français des « Espaces emploi ».	MRCI et Office des migrations internationales	Consulat de France

Axe 3

L'apprentissage du français : un gage de réussite

La population de la région de la Capitale-Nationale est très majoritairement francophone et l'usage du français domine au travail, à l'école et dans les loisirs. Cet environnement amène les immigrants allophones à assimiler la langue non seulement en classe, mais aussi dans l'ensemble de leurs activités.

Le contexte linguistique est donc favorable à un rapprochement entre les démarches d'intégration linguistique et économique. Le partenariat établi au cours des dernières années avec les établissements d'enseignement, les organismes communautaires et Emploi-Québec le favorise également.

Résultat attendu : Fusionner la démarche d'intégration linguistique et la démarche d'intégration économique des nouveaux arrivants.

	Mesure	Responsables	Partenaires
	<p>Mesure de consolidation</p> <p>Créer une équipe multidisciplinaire « Francisation – Emploi – Formation » pour aider le nouvel arrivant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déterminer son objectif à court terme (mise à niveau, insertion en emploi); – poser un diagnostic sur son état de préparation professionnelle et linguistique; – établir un plan sur mesure (préparation directe à l'emploi avec francisation adaptée, formation d'appoint, formation plus longue). <p>Les groupes pourraient être constitués non plus en fonction des niveaux de scolarité, mais en fonction des objectifs professionnels des nouveaux arrivants et des besoins liés à ces objectifs.</p>	Cégeps, commissions scolaires, Emploi-Québec, MRCI et Université Laval	Chambres de commerce et organismes d'employabilité
3.1	Élaborer des programmes et activités de francisation facilitant l'accès rapide au marché du travail (français sur les lieux de travail et adapté au métier ou à la profession) ou le retour aux études. Mettre à la disposition des personnes qui participent à ces activités, les laboratoires de langue et les médiathèques des établissements d'enseignement afin de favoriser l'autoformation.	MRCI	Cégep de Sainte-Foy et Université Laval
3.2	Former des groupes de nouveaux arrivants ayant des besoins différents en francisation, en fonction de l'objectif d'insertion en emploi ou de retour aux études. Dans un cas, la francisation comprend une immersion en emploi (stage d'observation ou d'apprentissage). Dans l'autre, la francisation inclut l'acquisition des préalables à la poursuite des études.	Cégeps	Emploi-Québec et MRCI
3.3	Mettre en œuvre des programmes de courte durée, jumelant l'apprentissage de la langue et la formation dans les domaines les plus en demande dans la région. Ces programmes serviront également à attirer les immigrants à la recherche d'une région d'établissement.	Cégep de Sainte-Foy, MRCI et Université Laval	Emploi-Québec
3.4	Consolider et promouvoir les formules mixtes de formation professionnelle et de francisation.	Commissions scolaires	MRCI et Emploi-Québec

	Mesure	Responsables	Partenaires
3.5	Promouvoir et soutenir des projets de francisation en milieu de travail, dont ceux du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) et de l'Institut national d'optique (INO).	Centre hospitalier de l'Université Laval, entreprises et Institut national d'optique	MRCI
3.6	Offrir dans un organisme communautaire un service de francisation adapté aux femmes immigrantes qui ne participent pas au marché du travail.	MRCI	OBNL
3.7	Élaborer un projet de formation alliant l'apprentissage du français et l'alphabétisation pour les immigrants peu scolarisés.	MRCI	OBNL en alphabétisation
3.8	Mettre à la disposition des nouveaux arrivants la liste de tous les services de francisation accessibles dans la région de la Capitale-Nationale : temps plein, temps partiel, autoformation, établissements d'enseignement publics et privés et milieu communautaire. Orienter ces personnes lors de l'évaluation de leur niveau de connaissance et de leurs besoins.	MRCI	

Une Capitale nationale fière de sa diversité

Les personnes nées à l'étranger représentent environ 3 % de la population régionale. On y retrouve notamment des chercheurs, des entrepreneurs, des créateurs, des gestionnaires de la fonction publique, des artisans et des ouvriers spécialisés. Leur apport ainsi que celui de leur communauté ne sont pas suffisamment connus. Il faut dire qu'au cours de la dernière décennie, la région a accueilli un nombre important de réfugiés. Les circonstances difficiles les ayant amenés ici – guerres civiles et déportations – ont ému et frappé l'imagination, occultant parfois leur contribution ainsi que celle des personnes issues de l'immigration économique ou du regroupement familial. Par ailleurs, les personnes immigrantes, les groupes des communautés culturelles et la société d'accueil ont trop peu d'occasions de se rencontrer et d'échanger.

Résultat attendu : S'assurer que l'immigration soit perçue dans la région de la Capitale-Nationale comme un facteur de développement économique, social et culturel.

Mesure		Responsables	Partenaires
Mesure de consolidation Mettre à profit le projet <i>Maison interculturelle</i> afin de créer un lieu de rassemblement d'où émergeront des initiatives visant à mieux faire connaître l'apport des immigrants, à multiplier les occasions de rencontre entre les cultures, à permettre la mise en commun des ressources au profit des organismes issus des communautés culturelles.		Ville de Québec	MRCI, entreprises privées et organismes communautaires des communautés culturelles ou organismes communautaires offrant des services aux immigrants
4.1	Inviter les organismes des communautés culturelles aux tables de concertation et les associer aux différents projets dans lesquels ils peuvent intervenir : promotion de la région de la Capitale-Nationale, accueil, sensibilisation des employeurs (cadres de la fonction publique québécoise, entre autres), rapprochement interculturel.	MRCI	Membres des tables de concertation
4.2	Poursuivre les activités de rapprochement interculturel auprès des jeunes, dans les terrains de jeux et les écoles, et en créer de nouvelles.	Ville de Québec	Centre R.I.R.E. 2000 et commissions scolaires
4.3	Ajouter au projet <i>Plein Québec</i> un volet axé sur la sensibilisation des jeunes de la société d'accueil afin de mieux connaître la situation des jeunes immigrants et de prévenir la marginalisation.	MRCI et Motivation Jeunesse	
4.4	Rééditer la soirée <i>Un monde à faire</i> qui souligne la contribution des entrepreneurs immigrants ainsi que l'ouverture d'entreprises embauchant de la main-d'œuvre immigrante.	Chambre de commerce de Québec	Bureau de la Capitale-Nationale, Développement économique Canada, MRCI, Ressources Entreprises, Université Laval et Ville de Québec

Mesure		Responsables	Partenaires
4.5	Collaborer avec les médias afin qu'ils véhiculent autant les initiatives intéressantes et les succès que les difficultés vécues par les Québécois des communautés culturelles.	MRCI et Ville de Québec	Les médias de quartier et régionaux et les organismes issus des communautés culturelles
4.6	Susciter l'émergence d'événements annuels soulignant la présence et l'enracinement de groupes ethniques dans la région et la création de nouveaux événements en misant sur le dynamisme des associations étudiantes de l'Université Laval et sur la notoriété des communautés culturelles établies. Intégrer ces événements dans les fêtes de quartier et, si possible, dans les grandes manifestations culturelles et récréatives de la Capitale nationale.	MRCI et Ville de Québec	Associations étudiantes, comités organisateurs des événements et services des loisirs
4.7	Faire connaître aux nouveaux arrivants les services de proximité, les ressources du milieu et faciliter l'établissement d'un réseau de relations de voisinage.	Ville de Québec	CLSC, commissions scolaires, MRCI et organismes communautaires
4.8	Faciliter, dans un contexte de rareté, l'accès des nouveaux arrivants au logement, entre autres, en développant des formules d'hébergement temporaire et en consolidant l'aide à la recherche de logements.	MRCI et Ville de Québec	Centre multiethnique de Québec, Comité logement et organismes issus des communautés culturelles
4.9	Voir au maintien de l'immigration comme axe de développement au moment de la transition de l'ancienne structure de concertation (CRCD) à la nouvelle Conférence régionale des élus (CRÉ).	MRCI, Ville de Québec et Bureau de la Capitale-Nationale	Conférence régionale des élus

Le portrait de la région de la Capitale-Nationale

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE	
Population totale ¹	628 510 habitants (8,8 % de la population québécoise)
Population par sexe ¹	Femmes : 51,7 % Hommes : 48,3 %
Population immigrée ¹	18 670 (3,0 % de la population de la région et 2,6 % de la population immigrée du Québec)
Cinq principaux pays de naissance de la population immigrée ¹	France (22,2 %), États-Unis (6,2 %), Allemagne (4,4 %), Chine (4,3 %) et Bosnie-Herzégovine (3,6 %)
Nouveaux arrivants de 1996 à 2001 ¹	5 150 (27,6 % de la population immigrée de la région)
Solde migratoire total ²	2000-2001 : 1 267 2001-2002 : 1 377
Âge médian en 2018 ³	47,0 ans (44,1 ans pour l'ensemble du Québec)
PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE	
Scolarité (≥ baccalauréat) ⁴	93 600 (17,5 % de la population de 15 ans et plus ⁴ , 10,4 % des diplômés universitaires du Québec)
Revenu personnel disponible par habitant ⁵	21 307 \$
Part du revenu personnel provenant du travail et de placements ⁶	84,5 %
LE MARCHÉ DU TRAVAIL	
Population âgée de 15 ans et plus ⁷	539 740 (84,5 % ⁷ de la population de la région)
Taux d'activité ⁸	64,4 %
Taux d'emploi ⁸	60,3 %
Taux de chômage ⁸	6,5 %
Principaux secteurs d'emplois ⁸	Commerce, soins de santé et assistance sociale et administrations publiques
Création (perte) d'emplois ⁸	20 000
Perspectives d'emplois, horizon 2006 ⁹	Demande de nouvelle main-d'œuvre : 53 000 postes dont 44 % liés à la croissance économique et 56 % liés aux remplacements. Secteurs où la demande sera la plus forte : secteur manufacturier, services aux entreprises, hébergement, restauration et loisirs.

1. Statistique Canada, Recensement 2001, Compilations spéciales du MRCI.
2. Statistique Canada, Division de la démographie, et Institut de la statistique du Québec, janvier 2003. Compilations du MFER, mission Industrie et Commerce.
3. Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec 1996-2041*, édition 2000. Compilations du MFER, mission Industrie et Commerce.
4. Statistique Canada, Enquête sur la population active, et Institut de la Statistique du Québec, compilation spéciale. Compilations du MFER, mission Industrie et Commerce, année 2002.
5. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales et Statistique Canada, Direction de l'investissement et du stock de capital, Compilation : Institut de la statistique du Québec. Données pour 2002.
6. Institut de la statistique du Québec, *Revenu personnel disponible selon les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement et les MRC*, édition 2003. Compilations du MFER, mission Industrie et Commerce.
7. Institut de la statistique du Québec, Recensement 2001, Compilations spéciales du MRCI.
8. Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active, 2002*, février 2003. Compilations du MFER, mission Industrie et Commerce.
9. Emploi-Québec, *Perspectives professionnelles 2002-2006*. Le marché du travail dans la région de la Capitale-Nationale.

*Relations
avec les citoyens
et Immigration*

Québec 

www.mrci.gouv.qc.ca